



PRESTATIONS DE SECURITE SUR BATIMENTS COMMUNAUX  
Année 2015

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**  
**Mercredi 19 novembre à 12 heures**

SERVICE DES MARCHES PUBLICS /ACHATS  
☎ 02.98.07.61.52

## **Article 1. OBJET DU MARCHE**

Le présent marché concerne des prestations de sécurité aux abords et à l'intérieur des bâtiments communaux pour l'année 2015.

## **Article 2. CONDITIONS DU MARCHE**

### **2.01 Etendue de la consultation**

La présente consultation est un marché à procédure adaptée, conclu conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

### **2.02 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à **quatre vingt dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de remise des offres.

### **2.03 Mode de règlement du marché**

Le mode de règlement choisi par le Maître d'Ouvrage est le virement administratif.

## **Article 3. PRESENTATION DES OFFRES**

### **3.01 Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation remis aux candidats est composé des pièces suivantes :

- ✓ le règlement de la consultation (RC)
- ✓ le cahier administratif des clauses particulières (CCAP)

### **3.02 Candidature et offre**

**Les candidats auront à produire dans la même enveloppe un dossier rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :**

- ✓ le cahier des charges **dûment complété, signé et tamponné** valant acte d'engagement
- ✓ le bordereau de prix, **signé et tamponné** par le candidat
- ✓ moyens techniques
- ✓ moyens en personnel
- ✓ Attestations d'assurance civile en cours de validité
- ✓ Attestation fiscale et sociale

### 3.03 Modalités d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation sera retiré sur demande :

- par courrier adressé à :

**Monsieur le Maire de GUILERS  
16, rue Charles de Gaulle  
29820 GUILERS**

- par télécopie au 02.98.07.46.44

- par mail : [ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr)

### Article 4. JUGEMENT DES OFFRES

C'est l'offre jugée la plus avantageuse économiquement qui sera retenue par le pouvoir adjudicateur, suivant les critères de choix suivants :

<b>1) Prix</b>	<b>50 %</b>
<b>2) Moyens techniques</b>	<b>25 %</b>
<b>3) Moyens en personnel</b>	<b>25 %</b>

### Article 5. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises sous pli cacheté portant la mention suivante :

**« PRESTATIONS DE SECURITE – année 2015 »  
« ne pas ouvrir »**

et devront contenir les pièces énumérées à l'article 3.02 du présent règlement.

Les plis devront être transmis à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire de GUILERS  
16, rue Charles de Gaulle  
29820 GUILERS**

Les offres pourront être remises contre récépissé à **l'accueil de la Mairie**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

### Article 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les candidats pourront s'adresser :

Renseignements administratifs et techniques :

Service Marchés Publics et achats  
Ville de Guilers

 02.98.07.61.52 - [technique@mairie-guilers.fr](mailto:technique@mairie-guilers.fr)